

Pourquoi faire un doctorat ?

Par **MattMurdock314**, le 19/08/2017 à 00:55

Tout est dans la question ;)

Par **decastellouis**, le 19/08/2017 à 01:51

Chacun à sa réponse à cette question.

Moi perso, j'ai toujours voulu atteindre le dernier diplôme universitaire et par ailleurs me lancer dans l'enseignement, la recherche et pour cela le doctorat est une étape royale.

Par **MattMurdock314**, le 19/08/2017 à 08:50

En quoi consiste la recherche en droit ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/08/2017 à 09:44

Bonjour

Je vais déjà dire les raisons pour lesquels il ne faut surtout pas faire un doctorat.

- Pour prolonger son statut d'étudiants quelques années de plus
- Juste pour bénéficier de la passerelle d'entrée à l'Ecole d'avocat

La première raison est bien évidemment pour devenir enseignant-chercheur. C'est bien plus qu'une étape royale, c'est une étape obligé. Cependant, il faut être conscient que tous les doctorants ne deviennent pas enseignants-chercheurs. Déjà parce que tous les doctorants, ne deviennent pas docteurs, tout simplement parce qu'il ne soutienne jamais leur thèse. Il y a en effet beaucoup d'abandon, notamment pour des raisons financières (les doctorants n'ont pas le droit aux bourses. Ceux qui ont la chance d'être chargé de TD, ne sont payés qu'à la fin de chaque semestre. Il est impossible pour un chargé de TD d'avoir un contrat étudiant au sein d'une Université. Enfin, thèse et emploi à plein temps est un mélange explosif). De plus, le doctorat est une expérience en solitaire. Ensuite, pour ceux qui vont jusqu'à la soutenance, la galère n'est pas fini. Il faut obtenir la qualification du Conseil national des Universités

(CNU). Le CNU vérifie votre capacité à exercer la fonction d'enseignant-chercheur. Pour cela il faut démontrer que vous avez enseigné (TD) et que vous êtes un chercheur (le CNU regardera en priorité votre thèse, mais il est vivement conseillé de présenter d'autres travaux comme des articles publiés dans des revues juridiques, une intervention à un colloque ...). Très peu de docteurs obtiennent la qualification du premier coup. Bon on va dire que vous avez obtenu la qualification, Bravo ! Maintenant il vous reste à chercher du boulot. En effet, il faut regarder si une fac recrute dans votre domaine ou dans une matière proche de votre domaine. Et comme tout emploi vous ne serez pas le seul à postuler. Vous pouvez donc avoir votre qualification et ne pas être recruté.

C'est pourquoi il faut toujours avoir un projet de secours. La thèse vous permet de vous spécialiser dans un domaine très précis, ce qui pourra intéresser certains professionnels du droit. Pour en venir à la passerelle à l'école d'avocat, je pense qu'il faut tout de même en profiter tant qu'elle existe. Toutefois, il faut l'utiliser si et seulement si la profession d'avocat vous attire. Il ne faut surtout pas que ce soit un choix par défaut. De plus, les docteurs ne sont pris que dans la limite des places disponibles .

[citation] En quoi consiste la recherche en droit ? [/citation]

Difficile de répondre à cette question en une phrase. La preuve il existe des ouvrages entièrement consacrés à la question [smile4]

Par **marianne76**, le **19/08/2017** à **10:17**

Bonjour

[citation] Juste pour bénéficier de la passerelle d'entrée à l'Ecole d'avocat [/citation]

Et pas que , le titre de docteur est apprécié chez les avocats et dans le privé de manière générale

[citation] la recherche et pour cela le doctorat est une étape royale. [/citation]

Elle est surtout incontournable, si l'on veut en faire sa profession de l'enseignement

Par **LouisDD**, le **19/08/2017** à **17:07**

Pour pouvoir dire lorsque quelqu'un s'évanouit :
"Poussez-vous de là, je suis docteur !"

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/08/2017** à **07:20**

Bonjour

Ou pour lever la main quand on demande "y-a-t-il un docteur parmi vous ?" [smile4]

Par **libellule32**, le **20/08/2017** à **09:40**

Bonjour

Ou pour lever la main quand on demande "y-a-t-il un docteur parmi vous ?"

=> un peu comme ici à 2.54 ;)

<https://www.youtube.com/watch?v=z3L6xaZdp7A>

Et sur le net il y a plein de témoignages

https://www.youtube.com/watch?v=oDC7_nSLKMI

https://www.youtube.com/watch?v=8_O9sJAAP00

Par **Yn**, le **08/09/2017** à **12:43**

Le doctorat doit impérativement s'inscrire dans un projet professionnel. Il faut bien comprendre que le doctorat est seulement un diplôme, au même titre que la licence et le master, il ne donne pas de travail. La réponse ne varie donc pas : pourquoi faire un doctorat ? la réponse est la même si on se demande "pourquoi un M2 ? pourquoi m'inscrire en L1 ?" : le projet professionnel.

Pour le dire autrement, le doctorat n'est pas une finalité (être docteur, c'est bien gentil, mais ça n'est qu'un diplôme supplémentaire). Le doctorat doit être envisagé comme un moyen pour accéder à une profession. En droit, souvent pour devenir enseignant-chercheur (maître de conférences), avocat, parfois juge via l'une des passerelles de l'ENM, voire "expert/juriste/autres dénominations" dans des structures juridiques très variées.

Après, l'intérêt professionnel du doctorat dépend surtout du domaine (droit civil, droit des affaires, etc.) et du sujet traité. Trop de thèses n'ont aucune incidence pratique, ne conduisent pas à devenir un "meilleur juriste", mais ça c'est un autre débat.